



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 66930

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de mieux informer les enfants et adolescents sur le fonctionnement de la République française. En effet, si des cours d'instruction civique sont prévus, force est de constater qu'à la fin de leur cursus scolaire leur connaissance des institutions françaises est malgré tout assez faible. Il se demande s'il ne faudrait pas donner à l'éducation civique plus de place qu'elle n'en a à présent, car n'oublions pas que l'enfant d'aujourd'hui sera le citoyen de demain...

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66930

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5718